Le DG de CECO BTP posant la 1è pierre

1er mai 2014 à CECO-BTP
L'ENTREPRISE DÉLOCALISE LES FESTIVITÉS À SOTOUBOUA
P.2

Impôt sur le Revenu des Transports Routiers(IRTR)
LA TAXE FORFAITAIRE REDUITE DE 50% LES CONTRÔLES ONT DÉMARRÉ DEPUIS HIER
P.5
Lire le communiqué du commissaire des impôts

N° 393 du 07 mai 2014 / Prix: 250 Fcfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé N° 259/21/04/HAAC
Maison de la presse, casier N° 61
Directeur de Publication
Tchaboré Bouraïma

Contact: 90 04 71 59
E-mail:
tchaboremessager@yahoo.fr
Imprimerie: Saint-Louis

16e session extraordinaire de l'Union Interparlementaire de l'UEMOA
L'HARMONISATION DES SYSTÈMES ÉLECTORAUX DANS L'ESPACE UEMOA AU CŒUR DES ÉCHANGES
P.6

Canonisation de Jean XXIII et Jean Paul II

LE TOGO CÉLÈBRE L'ÉVÈNEMENT À TRAVERS UNE MESSE D'ACTION DE GRÂCE
P.3

FAURE GNASSINGBÉ PARMI LES EVÊQUES ET FIDÈLES CATHOLIQUES À KARA

La CEET et la fête du 1er mai 2014

Une partie du personnel de la CEET, le 1er mai 2014

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DANS UN CLIMAT CONVIVIAL
P.7

Le DG Nassirou Ramanou en train d'être décoré

Pour son engagement aux côtés des couches déshérités
LE PRÉSIDENT DE L'APIM-TOGO, NASSIROU RAMANOU FAIT "OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE"
P.2

1er mai 2014 à CECO-BTP

L'ENTREPRISE DÉLOCALISE LES FESTIVITÉS À SOTOUBOUA

A l'occasion de la fête du 1er mai, journée internationale des travailleurs l'entreprise Consortium des Entreprises de Construction des Bâtiments et Travaux Publics (CECO -BTP) a convié pour la circonstance tout son personnel à Sotouboua (ville située à environ 300 km de Lomé). C'était en présence du Directeur Général de ladite entreprise, Constatin Amouzou. Etaient également présents, le préfet, les députés et plusieurs autres personnalités administratives et traditionnelles.

Tout a commencé le vendredi 25 avril par une prière musulmane dite à la grande mosquée de Sotouboua. Le mercredi le 30 avril, à jour J-1, un gala de football a réuni 6 équipes scindées en deux groupes. La finale a été remportée par l'équipe D celle des Directeurs, chefs services et chefs sections. Il y a eu également un match entre deux équipes féminines soldé par la victoire de l'équipe des agents de terrains. Le

Le DG de CECO BTP posant la 1ère pierre

La foule en majorité le personnel de CECO BTP

jeudi, 1er Mai, tôt dans la matinée a été dite une messe catholique à la paroisse Saint François Xavier de Sotouboua. Le prélat des lieux, le Révérend Père Etienne dans son homélie a remercié Dieu pour tout ce qu'il fait pour ses enfants. *''Que Dieu prête vie à CECO, à son PDG, Constantin Amouzou et tout son personnel pour leurs efforts en faveurs des jeunes et du peuple togolais ''*. Après la messe une caravane a drainé un monde composé d'usager de motos et de voiture au siège de l'entreprise à Sotouboua. S'adressant à la foule, Constantin Amouzou a laissé entendre que cette fête de 1er mai 2014 ouvre le bal pour la célébration en Août prochain des 10 ans de vie de CECO BTP dans la famille des grandes entreprises au Togo. Le 1er mai a été également l'occasion pour le Dg de CECO de procéder à l'inauguration du Poulailler de CECO AGRO, puis la pose de première pierre sur la place dénommée ''cité Esperanza'' pour la construction des logements. S'agissant de la construction des logements, selon le DG, il est question de mettre à la disposition du personnel de CECO et de tous les togolais un logement décent et accessible. « Nous avons déjà commencé les préventes et les ventes des Villas car on en aura pour le logement du personnel et pour les togolais qui désirent avoir des chez ailleurs», a précisé le DG. Au total 210 villas seront construits. Ce fut également l'occasion pour l'administration et le personnel de faire un bilan a mis parcours de leur collaboration. Ce qui permettra d'envisager l'avenir avec plus de maitrise. Et pour le délègue du personnel, M. mindissa il y a eu plusieurs avancées notamment, l'augmentation sensibles des salaires, la promotion d'un très grand nombre du personnel, la création du service Formation et d'un centre médico-social, la mise à la disposition à tous les responsables, des appareils photos, etc..... Toutefois il a tenu à soumettre quelques doléances pour plus d'efficacité dans le travail.

S'adressant au personnel, Ben Amouzou, le Directeur des ressources humaines, a noté des avancées sensibles en matière des mesures prises pour l'amélioration des conditions de travail des employés. Il est revenu sur la mise en place du comité d'hygiène et de sécurité au travail, le renforcement des mesures de sécurité au travail, l'alimentation permanente de l'infirmerie, la mise à la disposition du personnel des kits de sécurité, une augmentation de 5% de salaire et des nominations. Le Directeur Général Amouzou Constantin prenant la parole s'est réjoui de l'engouement des employés. Il a fait savoir que des études sont actuellement en cours pour une augmentation de 5% sur le salaire des employés. « Si les 40 milliards de projection comme chiffre d'affaires sont atteints en 2014, je vous promets que l'année prochaine vous bénéficieriez d'une augmentation de 10% », déclaré le DG.

Charles

Pour son engagement aux côtés des couches déshérités

LE PRÉSIDENT DE L'APIM-TOGO, NASSIROU RAMANOU FAIT '' OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE''

Après le lancement effectué le 25 janvier 2014 au Palais des Congrès de Kara par le Président de la République, Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) vient d'entrer dans sa phase opérationnelle ce 26 avril 2014 avec le produit dénommé « Accès des Pauvres aux Services Financiers » (APSEF).

Président en exercice de l'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance – Togo (APIM-Togo), et Directeur Général de l'institution de Micro finance WAGES , Monsieur NASSIROU Ramanou a reçu des mains du Président de la République, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, la clé symbolique représentant les matériels roulants mis à la disposition des Prestataires des Services Financiers (PSF), tous engagés à l'atteinte des objectifs du FNFI, au titre de l'appui

Le DG Nassirou Ramanou recevant la clé des mains du Chef de l'Etat

Le DG Nassirou Ramanou en train d'être décoré

institutionnel.

L'APSEF est un produit financier destiné à la couche défavorisée de la population désireuse d'entreprendre une activité génératrice de revenus. Il s'agit d'un prêt d'un montant individuel maximum de trente mille (30 000) Francs CFA à un taux d'intérêt de 5%. Au cours de cette cérémonie de lancement, des institutions de microfinance au rang desquels WAGES ont procédé au déblocage de microcrédit aux membres des groupements constitués.

C'est ainsi que Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE, au regard des actes remarquables posés par Monsieur NASSIROU Ramanou dans la vie de la nation togolaise ces dernières années, notamment sa guerre déclarée à la pauvreté au sein des couches défavorisées à la base, l'a élevé au rang d'Officier de l'Ordre National du Mérite.

La distinction lui a été remise par le Colonel Ouro Bangna, au nom du Chef de l'Etat.

Monsieur Nassirou Ramanou à la tête de WAGES, une institution de micro finance au Togo a depuis longtemps œuvré pour la réduction de la pauvreté au Togo en acceptant d'octroyer des prêts aux togolais sans distinction aucune pour leurs activités génératrices de revenus. Une manière de contribuer aux côtés de l'Etat à combattre la pauvreté sous toutes ses formes et permettre le développement. L'un des actes que WAGES a eu à poser et qui retient l'attention de plus d'un, est l'acceptation d'accompagner les victimes des incendies criminels des marchés de Lomé et de Kara en poussant le délai de remboursement aux clients frappés par ce sinistre. C'est fort de tout cet engagement pour la cause humaine que récompense lui est faite par les plus hautes autorités du pays.

LM

Canonisation de Jean XXIII et Jean Paul II

LE TOGO CÉLÈBRE L'ÉVÈNEMENT À TRAVERS UNE MESSE D'ACTION DE GRÂCE

FAURE GNASSINGBÉ PARMI LES EVÊQUES ET FIDÈLES CATHOLIQUES À KARA

Le samedi 03 mai 2014 une messe d'action de grâce a été dite à Kara. L'initiative s'inscrit dans le cadre de la canonisation des papes Jean Paul XXIII et Jean Paul II. Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a assisté à cette messe à laquelle tous les Evêques du Togo et une centaine de prêtres ont pris part. Étaient également présents, les membres du gouvernement, les autorités administratives et religieuses, les chefs traditionnels et une foule immense de fidèles.

La canonisation est un rite suivi par l'Église catholique romaine et les Églises orthodoxes, permettant d'ajouter une personne au nombre des saints. Et c'est à ce rite que le Pape Jean François et les fidèles de l'Eglise Catholique se sont soumis le dimanche 27 avril 2014. Ainsi, les Papes Jean Paul XXII et Jean Paul II ont été ajoutés au nombre des saints. Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui n'avait pas pu effectuer le déplacement pour raison de fête de l'indépendance du Togo le même jour, a honoré de sa présence à la messe d'action de grâce dite pour rendre hommage à ces deux saints. Une manière pour les autorités de dire leur amour au

Les prêtres Catholiques à Kara lors de la messe(Photo Louis Vincent)

Vatican et aux fidèles de l'Eglise Catholique à l'occasion de cette canonisation.

C'est Mgr Brian Udaigwe, Nonce apostolique près le Bénin et le Togo, qu'est revenu l'honneur de dire la messe. Tout a commencé dès l'arrivée du Chef de l'Etat sur l'esplanade du palais des congrès de Kara. Après la procession d'entrée et l'encensement de l'autel, puis la salutation du célébrant principal, l'évêque de Kara a pris la parole pour son mot de bienvenue. Il a situé l'événement dans son contexte tout en remerciant le chef de l'Etat pour son engagement aux côtés de l'Eglise Catholiques.

Vient ensuite les lectures du jour. Celles-ci ont été tirées de la première lettre de saint Paul aux corinthiens, chapitre 15, versets 1 à 8, du psaume 18, versets 2 à 3 et de 4 à 5 et de l'évangile selon saint Jean, chapitre 14, versets 6 à 14.

Dans son homélie, le Nonce apostolique s'est tout d'abord réjoui de partager ce moment de joie avec l'Eglise famille de Dieu du Togo à Kara qui célèbre la canonisation des saints Jean XXIII et Jean-Paul II. Le prélat a salué les œuvres laissées par Jean-Paul II au Togo lors de sa visite au Togo.

Il a rappelé le message encourageant que Jean-Paul II avait adressé aux jeunes au sanctuaire de Togoville : "Jeunes, l'Eglise a besoin de vous, la société togolaise a besoin de vous, l'Afrique a besoin de vous, soyez prêts comme Marie de Nazareth à donner le meilleur de vous-mêmes, à servir Dieu et vos frères".

Pour lui, le plus grand don que Jean-Paul II a laissé est sans doute la confirmation solennelle de la consécration du pays depuis son indépendance à la vierge Marie à travers laquelle, il a confié pour toujours cette patrie à l'intercession de la mère miséricorde.

Il a retracé le lien qui unit le pape Jean XXIII au peuple togolais, précisant qu'il a accompagné spirituellement la naissance du Togo en adressant un message au peuple Togolais. A travers ce message, il avait exprimé son affection à cette nation naissante, demandant à la communauté de vivre en bon citoyen et de prendre conscience de sa responsabilité politique et sociale.

Le Nonce apostolique près le Togo et le Bénin, est revenu sur le chemin à emprunter pour devenir Saint en citant un passage de l'Evangile, soulignant que Jésus est le chemin, la vérité et la vie. Selon ses propres termes, il faut savoir passer par lui pour aller vers le père et pour devenir saint. Pour Mgr Brian Udaigwe, chaque chrétien est appelé à la sainteté. Il a ensuite laissé entendre que la sainteté de l'homme ne se définit pas seulement par ses œuvres héroïques ou par une vie normalement impeccable, elle dépend de la qualité de la relation de l'homme avec Dieu.

Il a enfin émis le vœu que saint Jean XXIII aide chaque chrétien à transmettre la bonté de Dieu, à vivre chaque jour dans la confiance en lui.

Il a prié que Saint Jean-Paul II accompagne les jeunes togolais sur le chemin de la sainteté et que la vierge Marie protège la nation togolaise, qu'elle guide le chef de l'Etat dans son travail et qu'elle guide les dirigeants politiques, religieux, traditionnels du Togo.

A cette occasion, saint Jean-Paul II a été décrété patron du peuple togolais auprès de Dieu et Jean XXIII Saint patron secondaire.

Le Messager et Savoirnews

Réduire les accidents routiers et préserver les vies humaines

2014, ANNEE DE LA SECURITE ROUTIERE AU TOGO

Dans son discours à l'occasion du 54e anniversaire de la fête de l'indépendance du pays, le chef de l'Etat a déploré les accidents de la route qui malheureusement font ces dernières années les pertes en vies humaines. En 2013, au total 4545 accidents ont été enregistrés sur nos routes avec 648 décès et 6639 blessés. Au premier trimestre de cette année avant l'accident de Talo, les accidents enregistrés allaient au nombre de 432 avec 57 morts et 191 blessés. Des chiffres qui font peur et qui interpellent la responsabilité des autorités. C'est fort de ce constat et soucieux de la préservation des vies humaines que le chef de l'Etat a décidé de prendre les mesures idoines. « Les usagers de la route tout comme les agents de sécurité sont ainsi conviés à conjuguer leurs efforts pour préserver les vies humaines, en mettant notre pays à l'abri des drames qui se nouent trop sur nos routes », lance Faure Gnassingbé.

Sur ses instructions une campagne de sensibilisation sur le nouveau code de la route a démarré depuis le début de cette année et mobilise tous les acteurs concernés. C'est dans ce cadre que récemment, le ministère de la sécurité et celui des Transports ont pris 7 mesures immédiates pour renforcer la sécurité routière dans le pays. En rappel, ces mesures sont établies comme suit:

Col. Yark DAMEHANE, Ministre de la Sécurité...

1. Dorénavant, les contrôles diurnes et nocturnes de police seront établis sur toute l'étendue du territoire et ce pour compter du mardi 22 avril 2014. Il sera exécuté par des personnels de la police, de la gendarmerie et du ministère chargé transports. Ceux-ci seront clairement identifiables par des numéros matricules qui leur seront affectés à cet effet.

2. Les véhicules assurant le transport interurbain de passager de plus de douze (12) places et les camions remorques ou semi-remorques affectés aux transports de marchandises ne seront plus autorisés à circuler la nuit entre 18 heures 30 minutes et 05 heures du matin. Toutefois, cette restriction de circulation n'est pas applicable aux véhicules transportant des marchandises notamment des denrées périssables ;

(Suite à la page 4)

27 avril 1960- 27 avril 2014

54 ANS DE VIE POUR LE TOGO

« Les liens indissolubles qui nous unissent depuis 54 ans, en tant que citoyens d'une même nation, nous commandent aujourd'hui et plus que jamais de nous rassembler, dans un même élan et au-delà de tous les clivages, autour des valeurs républicaines et dans un esprit de cohésion nationale », Faure Gnassingbé

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé, le 26 avril 2014 (Photo Louis Vincent)

Le dimanche 27 avril 2014, le peuple togolais a commémoré le 54e anniversaire de son accession à la souveraineté internationale(Indépendance). A cette occasion, autorités politiques, administratives militaires et civiles ont assisté à un grand défilé militaire et civil à la place des fêtes à environ 400 m au sud du palais de la marina. Déjà, la veille, le Chef de l'Etat a comme à l'accoutumée procédé à la réanimation de la flamme de l'indépendance à 18 h et prononcé un important discours sur les antennes publiques dans les environs de 20h.

Toutes les forces vives de la nation ont pris part au défilé marquant les 54 ans d'existence de la république togolaise. Etaient également présents, les membres du corps diplomatiques et les chefs traditionnels. C'est la fanfare d'un détachement de l'armée Ghanéenne qui a ouvert le bal après l'autorisation du chef de l'Etat. C'est une musique au son et rythme de " Joyeux anniversaire" que les Ghanéens ont fait leur passage devant le Chef de l'Etat et les autorités gouvernementales visiblement émus. Un peu plus de trois heures de défilé pour marquer cet anniversaire qui amorce un nouveau départ pour le Togo dans un nouvel environnement marqué par d'importantes mutations en matière de gouvernance publique et de vision politique. Renouvellement de tout le réseau routier qui a changé en un temps recors le visage de la capitale Lomé et de plusieurs autres villes du pays, l'introduction dans le système économique de nouvelles approches axées sur l'amélioration des recettes douanières et fiscales(OTR), des mesures pris pour permettre aux couches les plus démunies d'avoir accès au microcrédits pour l'exercice de leurs activés commerciales(FNFI), une agriculture en plein essor grâce aux projets comme PNIASA, PASA etc... les discussions approfondies engagées avec les partenaires sociaux pour parvenir à un accord devant permettre d'améliorer les conditions de vie et de travail de ces derniers, décrispation du climat politique par une volonté manifeste d'engager le pays sur l'orbite des réformes politiques, la liberté d'expression et de manif étant depuis plusieurs années un acquis, bref autant de mesures qui devraient permettre aux togolais d'espérer. *«Après presqu'une décennie d'efforts et de dur labeur, notre pays a retrouvé la stabilité. Il a renoué avec la croissance. C'est un pays plein de promesses, à tous égards »*, déclare le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé dans son adresse à la nation le samedi 26 avril dernier, ceci pour confirmer cette vision espérantiste dans laquelle vivent les togolais de nos jours au vue des réalisations qui ont été faites et d'autres qui sont en cours dans le pays. Désormais, il faudrait prendre les risques allant dans le même sens. Et ça aussi, le chef de l'Etat n'est pas aller par 4 chemins pour exprimer sa volonté. « *... la pleine réalisation de ces promesses requiert l'engagement résolu de tous nos compatriotes et surtout une vision commune et partagée de l'avenir.*

J'ai pour ma part l'intime conviction que l'heure est venue de libérer tout notre potentiel, dans un grand sursaut qui nous propulsera, je l'espère, vers un nouvel horizon.

Je veux, je veux avec vous, faire du Togo un pays prospère. Je veux pour cela, engager les citoyens de tous horizons, dans une union sacrée pour l'ancrage de la croissance économique dans l'avenir.

Cette entreprise, vous en doutez, exige de l'audace et même le dépassement de soi ». Une déclaration pleine de sens. De nombreux observateurs tablent sur une probable recomposition du gouvernement et des remues-ménages au sein de l'administration publique surtout des postes de direction des entreprises étatiques. Reste à savoir si le camp adverse, c'est –à- dire l'aile de l'opposition que d'aucuns considèrent comme dure adhèrera à cette vision. Mais en tout état de cause, il faut, au-delà de tout et quel que soit le bord auquel l'on appartient, penser à ceux qui devraient continuer par faire exister le Togo après nous comme l'a si bien dit Faure Gnassingbé ; *« Au fond, tout l'enjeu est de transmettre aux générations futures, un pays dans lequel elles vivront mieux que nous n'avons vécu, avec cette même fierté d'être Togolais mais aussi des citoyens d'un monde dont ils seront des acteurs à part entière, dans la paix et aussi dans la fraternité ».*

Tchaboré

Réduire les accidents routiers et préserver les vies humaines(suite)

2014, ANNÉE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AU TOGO

3. Les autocars assurant le transport de passager sur de longues distances devront disposer de deux (2) conducteurs pour se relever ;

4. Il est formellement interdit à tout véhicule en transit de transporter des passagers ;

5. Tout véhicule ou camion, en panne, n'est plus autorisé à stationner sur la chaussée durant plus de six (6) heures ;

6. Les véhicules manifestement vétustes seront retirés de la circulation ;

7. Les propriétaires de véhicules ou de camions en circulation devront prendre toutes les dispositions pour équiper leurs véhicules en dispositif d'éclairage non éblouissant d'une part et de feux de gabarit d'autre part.

Cette déclaration du chef de l'Etat de faire de l'année 2014, une année de la sécurité dénote d'une préoccupation qui ne dit pas son nom. Cela démontre combien les premières autorités sont soucieuses de la vie de leurs concitoyens, puisqu' elles ne perdent pas de vue que l'Homme est au centre de tout développement.

La balle est désormais dans le camp des usagers de la route. Chacun devrait prendre conscience de l'importance que la vie revêt et pour cela respecter le code de la route et les mesures mises en place par le gouvernement. Déjà, l'on peut se réjouir du travail qu'effectuent en ce moment les forces de sécurité et les agents spéciaux chargés de contrôler les conducteurs d'engins sur les routes. Ces deniers doivent comprendre que les dispositions prises par le gouvernement visent uniquement qu'a les protéger.

La rédaction

Lu sur le net !

L'orgasme des seins : mythe ou réalité ?

Entre bal des hormones et zones du cerveau

Un pic d'excitation et les mamelons se durcissent et deviennent plus gros… Les veines qui l'entourent peuvent aussi se gonfler, et les seins augmenter de volume. On le sait bien, la stimulation sexuelle bouleverse notre chimie. En ce qui concerne la succion des seins, rappelant celle du nouveau né, celle-ci entraîne d'une part la production d'ocytocine (l'hormone de l'orgasme) et d'autre part de prolactine :

deux éléments largement favorables pour grimper au 7ème ciel.

Par ailleurs, les études sont formelles : des chercheurs ont mis en évidence que la stimulation des seins active le cortex sensoriel génital, la même zone du cerveau sollicitée lors de la stimulation du clitoris, du vagin et du col de l'utérus2… Il semblerait que pour le cerveau, l'information soit traitée sur le même plan… Rappelons que le plaisir, c'est aussi dans la tête, ce qui renforce la possibilité d'une poussée orgasmique mammaire !

A chacune sa sensibilité !

"En consultation, les femmes évoquent le plus souvent des sensations orgasmiques, c'est-à-dire d'une grande intensité. Mais peu témoignent avoir ressenti un orgasme, impliquant des spasmes du vagin" précise toutefois, Alain Héril. Les sensations sont évidemment différentes d'une femme à l'autre. La sensibilité dépend en majeure partie du ballet hormonal, des règles, et de la nature de la stimulation bien-sûr. Si la caresse manuelle des mamelons peut entraîner une réelle excitation, c'est toutefois la plupart du temps, la succion le véritable déclencheur ! Certaines le découvrent même lorsqu'elles allaitent… Ces sensations fortes peuvent être d'ailleurs être très déconcertantes.

Certaines femmes, en revanche, ne ressentent rien. La stimulation peut même entraîner des sensations désagréables. Ce n'est pas toujours le partenaire qui est en cause ! Le lien que nouent les femmes avec leur poitrine, va avoir une incidence directe sur son rapport au plaisir. C'est leur rapport au corps, et à leurs seins qui est en jeu. Quand on les trouve trop gros ou trop petits, qu'on souffre d'une mauvaise image de sa poitrine, il est plus difficile de ressentir du plaisir. Enfin, il n'y a pas d'automatisme de cause à effet dans le plaisir : le lâcher prise est au coeur de la sensation orgasmique, et il dépend du regard que vous portez sur vous.

Et les hommes !

Les hommes sont également sensibles mais sans chercher à en explorer la jouissance. Il y a dans la sexualité masculine un tel centrage sur le sexe, qu'ils investissent peu la poitrine comme zone érogène. En réalité les tétons sont une zone érogène secondaire chez un homme.

Vos seins sous haute tension érotique

Inutile de vous précipiter messieurs… "La stimulation passe d'abord par le regard, plein d'appétit et de désir…" insiste Alain Héril. Pour accompagner plus sûrement son amante sur le chemin de l'orgasme, "investir" sa poitrine est important. La manière de toucher et de caresser est unique pour chacun. Le mieux est de se mettre à l'écoute des sensations de sa compagne…

(A suivre)

Impôt sur le Revenu des Transports Routiers(IRTR)

LA TAXE FORFAITAIRE REDUITE DE 50% LES CONTRÔLES ONT DÉMARRÉ DEPUIS HIER

Lire le communiqué du commissaire des impôts

La réduction de la pauvreté passe également par la réduction des charges des citoyens. L'Etat togolais le sait bien et s'y est engagé. Récemment les prix des produits pétroliers ont augmenté impactant ainsi sur le revenu des togolais. C'est pour amortir le choc induit par cette augmentation que le gouvernement a pris un certain nombre de mesures parmi lesquelles, celle relative à la réduction de la taxe forfaitaire en ce qui concerne l'Impôt sur le Revenu des Transports Routiers, IRTR, communément appelé « Trimestre ». Cet impôt comme son nom l'indique concerne les Zémidjans, les transporteurs des marchandises et de personnes. Ainsi, débuté depuis le 31 mars 2014, le versement de cette imposition s'est poursuivi jusqu'au 30 avril dernier au titre du 1er trimestre 2014. Désormais et ce à compter d'hier l'on est dans la phase de contrôle. Un contrôle qui est étendu jusqu'au 30 juin 2014 à en croire un communiqué du commissaire des Impôts rendu public le 24 avril dernier.

Depuis la réduction de cette taxe, les propriétaires de taxis eu un ouf de soulagement. Eux qui payaient 9000 Fcfa par trimestre ne vont désormais payer que la moitié soit 4500Fcfa. Il en est de même pour les taxis-moto dont le montant est également réduit de plus de 37%.Pour ces derniers, il leur est imposé désormais la somme de 5000F cfa par an au lieu de 8000 Fcfa au paravent. Un acte salutaire selon un responsable des transporteurs routiers. «*Nous sommes satisfaits même la situation économique a réduit nos chiffre d'affaires. Je crois que c'est un pas qu'il faudrait apprécier à sa juste valeur* », a-t-il laissé entendre.

Payer ses impôts est un devoir civique reconnu par la loi fondamentale. Et tout contrevenant s'expose à la rigueur de la loi. « *Tout citoyen, a le devoir de contribuer aux charges publiques dans les conditions définies par la loi* », ainsi libellé l'article 47 de la loi fondamentale.

Vivement que chacun puisse jouer sa partition pour le bien de ce pays.

Aujourd'hui, les autorités togolaises ont le devoir de faire vivre le peuple. Ceci ne peut être possible que par des mesures devant permettre l'accroissement de l'économie. Et c'est dans cette optique qu'est née l'idée de mettre sur pieds un grand ensemble qu'est l'OTR (Office Togolais des Recettes) dont la finalité est d'accroitre les recettes financières qui permettront d'investir dans les secteurs porteurs d'espoir.

LM

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES
COMMISSARIAT GENERAL
****
COMMISSARIAT DES IMPOTS

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie

COMMUNIQUE RELATIF A LA PERCEPTION ET AU CONTROLE DE L'IMPÔT SUR LE REVENU DES TRANSPORTEURS ROUTIERS (IRTR) DES VEHICULES AUTOMOBILES ET TAXI-MOTO « ZEMIDJAN »

Depuis le 31 mars 2014, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a rendu public un communiqué appelant les transporteurs routiers de marchandises, de personnes et les propriétaires et /ou conducteurs des Taxis-Motos appelés **« Zémidjans »,** à s'acquitter de l'IRTR communément appelée « Trimestre ».

Le Commissaire des Impôts porte à la connaissance de cette catégorie de contribuables que par la loi N°2014-001 portant Loi de Finances « Gestion 2014 » du 8 janvier 2014, le Gouvernement a consenti des efforts en leur faveur, en **réduisant de près de 50% le montant de l'IRTR par rapport aux années précédentes**. Cette démarche fait partie des mesures d'accompagnement du Gouvernement en vue de limiter les effets liés à la cherté de la vie et de répondre favorablement aux réclamations des syndicats des transporteurs routiers. Elle vise également à permettre à l'ensemble des contribuables soumis à l'IRTR (Trimestre) de payer sans difficultés les montants des impôts et taxes mis à leur charge.

Le nouveau barème a été communiqué aux responsables des syndicats de base à l'issue des réunions organisées par le Commissariat des Impôts pour les sensibiliser à cet effet.

Le Commissaire des Impôts tient à rappeler que la perception de l'IRTR (Trimestre) au titre du **1er Trimestre 2014** se poursuit jusqu'au **30 avril 2014**, délai de rigueur. Les contrôles débuteront le **2 mai et s'étendront jusqu'au 30 juin 2014** sur toute l'étendue du territoire national.

Les sanctions prévues par la loi seront appliquées aux retardataires.

Le Commissaire des Impôts compte sur le civisme et la mobilisation de tous pour la réussite de ces opérations.

Fait à Lomé, le 24 avril 2014

Le Commissaire des Impôts

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES COMMISSARIAT DES IMPÔTS

ADOYI Esso-Wavana

Réduction de la pauvreté

APSEF, LE TOUT PREMIER PRODUIT DU FNFI OFFICIELLEMENT LANCÉ

La samedi 26 avril 2014 a eu lieu la cérémonie du lancement du tout premier produit du Fonds National pour la Finance Inclusive(FNFI). C'est le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui a procédé à ce lancement. Etaient également présents, les membres du gouvernement, les responsables des institutions de micro finance partenaires et une foule de bénéficiaires.

La cérémonie a été précédée d'important discours. Pour la ministre Dogbé du Développement à la base « Le crédit APSEF aura un impact socio économique remarquable car il contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations pauvres. Il permettra aux femmes et aux hommes pauvres de constituer des épargnes conséquentes à partir des revenus générés par les activités financées par les prêts reçus. Il favorisera en outre une meilleure insertion des femmes et des hommes dans la vie sociale et contribuera à la réduction de l'exode des populations rurales ». Pour le porte-parole des bénéficiaires, c'est une joie immense qui anime les plus pauvres de ce pays qui ont été exclus du système classique d'octroi de crédit. Pour lui, c'est un jour nouveau qui se lève. Il a au nom de tous remercié le gouvernement au premier rang le chef de l'Etat pour avoir permis l'instauration du FNFI. Le

La Ministre Dogbe prononçant son discours

lancement du premier produit a été suivi d'une opération d'octroi de crédit par les institutions de micro-finance partenaires.

Par ailleurs, dans le but de permettre aux partenaires d'exercer leur travail sans trop grandes entraves, des ordinateurs, des motos, des voitures ont été mis à leur disposition au titre d'appui institutionnel logistique. Le Produit « APSEF » compte toucher 300 000 personnes avant la fin de cette année par l'intermédiaire des prestataires de services financiers, notamment les institutions de micro finance partenaires du FNFI. Quelques jours plus tôt, une conférence de presse a permis de fournir toutes les explications relatives à ce premier produit. Le 25 avril, à la veille du lancement, une convention de financement a été signée entre le FNFI et 18 institutions de micro- finance. « Le partenariat qui s'engage aujourd'hui entre le Fonds National de la Finance Inclusive et les Institutions de Microfinance permettra, j'en suis sûr, aux hommes mais surtout aux femmes démunies d'être libérées de l'impuissance que génère la pauvreté et de pouvoir se consacrer davantage à des activités génératrices de revenus pour améliorer leurs conditions de vie et celle de leur famille » indiquait Victoire Tomégah Dogbé lors de signature de la convention.

APSEF, qu'es-ce que c'est, que peut-on attendre du produit ?

C'est une initiative qui vise à permettre l'accès d'ici 2018 de 2 millions de togolais et de togolaises pauvres aux services financiers de base (microcrédit, petite épargne, micro assurance etc.) pour réaliser des activités génératrices de revenus et se soustraire des difficultés de la vie quotidienne, bref, améliorer leurs conditions de vie. Déjà en 2014, le programme APSEF entend impacter 300 000 personnes. Réalisé en partenariat avec les Prestataires de Services Financiers (PSF) de proximité, en particulier les institutions de microfinance et les banques, ce projet entre dans le cadre des partenariats publics/privés appelés de tous les vœux par les acteurs du développement dans le contexte de lutte contre la pauvreté. Il vient ainsi compléter et renforcer les capacités des Prestataires de Services Financiers de proximité en vue d'assurer véritablement des services financiers inclusifs. APSEF est destiné aux personnes vulnérables qui se constituent en groupes solidaires de 4 à 6 personnes. Le crédit peut être individuel ou collectif mais le remboursement doit être collectif. Ce mécanisme permet non seulement aux groupes solidaires qui obtiennent le crédit de pouvoir intégrer en son sein la culture du remboursement et de comprendre que ce n'est pas de l'argent gratuit, mais aussi et surtout de bénéficier du crédit sans garantie matérielle ou financière. La seule garantie exigée étant la caution solidaire. Enfin, il s'agit d'un crédit d'un maximum de 30 000 mille F CFA, selon les besoins exprimés par chacun des membres du groupe. Le taux d'intérêt unique et uniforme est de 5% l'an sur toute l'étendue du territoire national. C'est un taux bonifié qui a été conçu pour être vraiment accessible à la population. Une partie du des intérêts est reversée au bénéficiaire sous forme d'épargne stratégique de 3% lorsque le remboursement du crédit est achevé sans retard.

Richar Folly (Stagiaire)

16e session extraordinaire de l'Union Interparlementaire de l'UEMOA

L'HARMONISATION DES SYSTÈMES ÉLECTORAUX DANS L'ESPACE UEMOA AU CŒUR DES ÉCHANGES

La 16e session extraordinaire de l'Union Interparlementaire de l'Union Economique et Monétaire Ouest -Africaine (UEMOA) se tient à Lomé depuis lundi. Prévu pour durer une semaine, cette session se penche sur les processus électoraux dans l'espace et la recherche des voies et moyens de parvenir à une harmonisation des systèmes électoraux.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée à l'hôtel Eda Oba en présence du Président de l'Assemblée Nationale Togolaise, Dama Dramani et son homologue du Comité interparlementaire de l'UEMOA, Victor Dangnon

La démocratie, la paix, la bonne gouvernance politique, l'état de droit et la prévention des conflits ont toujours été au cœur des préoccupations

Dama Dramani(à gauche) et Victor Dangnon

du comité interparlementaire. C'est dans ce cadre que cette institution collabore avec les huit parlements nationaux et procède au titre de l'UEMOA, à l'observation des élections dans les pays membres. Il dispose ainsi en son sein d'un conseil parlementaire pour la paix chargé de suivre la situation dans les pays membres et de contribuer à la prévention et à la résolution des crises. La 16ème session extraordinaire du CIP se tient à un tournant décisif de l'histoire de ladite institution. Car depuis le 1er février 2014, il y a eu l'entrée en vigueur, des textes relatifs au Parlement de l'Union qui ouvre des perspectives nouvelles au renforcement du volet parlementaire du processus d'intégration. Pour l'occasion le président du comité interparlementaire, monsieur Victor Dangnon a laissé entendre que la rencontre de Lomé est une occasion rêvée pour exprimer sa reconnaissance aux chefs de d'Etat et aux gouvernements de la sous-région. « L'installation effectif de ce parlement reste le parachèvement du processus que nous attendons de tous nos vœux » a-t-il déclaré. Il a laissé entendre que la réunion de Lomé revêt pour lui une volonté commune de travailler en synergie afin d'apporter un appui parlementaire à l'édification d'un espace communautaire qui doit répondre aux défis de la démocratie, de modernité et du développement socioéconomique des Etats membres dont l'intégration est un impératif. Le Président de l'Assemblée Nationale togolaise, Dama Dramani a pour sa part, salué la confiance et l'honneur faits au Togo pour abriter cette 16e session. Il s'est félicité de la façon dont l'intégration est menée avec sérénité et détermination pour le bien de la démocratie et de celui des peuples de l'espace. Pour lui, c'est au nom de cette intégration qu'il est important de s'engager dans la recherche de solutions communes aux préoccupations les plus épineuses auxquelles les pays sont confrontés, et qui sont liées aux améliorations nécessaires à apporter aux systèmes électoraux en vigueur dans les pays membres pour garantir davantage la transparence des consultations électorales et référendaires.

L'UEMOA est composé du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo.

DJADE Charles

La CEET et la fête du 1er mai 2014

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ DANS UN CLIMAT CONVIVIAL

C'est dans un climat de convivialité emprunt de respect mutuel que les premiers responsables de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) et le personnel ont échangé à l'occasion de la fête du 1er Mai, le jeudi dernier dans les locaux de la société.

« *Créons ensemble les conditions de vie décente à la CEET, cela va dans l'intérêt de nous tous !* », c'est le résumé du message du Dr Djétéli Gnandé à ses administrés.

A l'occasion, les agents de la CEET, ont profité pour présenter le cahier de doléances en 13 points. Revenant sur les relations développées depuis l'arrivée du Dr Djétéli à la tête de la CEET, le porte-parole du personnel a salué la décrispation du climat. « Sur les 20 points relatifs aux doléances présentées en 2012, il reste à peine 3 points en cours de résolution, auxquels s'ajoutent en 2013 d'autres points qui font actuellement objet de discussion », a laissé entendre Tignankpa Tchètim, représentant les syndicats de la CEET. Pour lui, les mois qui se sont écoulés ont permis d'attester de l'instauration effective d'un climat de dialogue, de convivialité et de respect mutuel au sein de la société par la formation des commissions paritaires pour trouver des solutions à certains problèmes. Il a pour terminer fait savoir que les partenaires sociaux souhaitent que la direction générale imprime un nouveau souffle dans le processus de révision du statut du personnel et de régler les problèmes liés au reclassement.

Le Directeur Général de la CEET Dr. Gnandé Djétéli dans son adresse au personnel s'est réjoui de l'engagement de chacun pour la bonne marche de la société. Il s'est dit conscient des problèmes soulevés et a souhaité que ces doléances se réclament par la voie pacifique, car pour lui, toutes ne peuvent pas être résolues au même moment.

« Toutes ces doléances tournent autour de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs, ce qui évidemment entre dans la ligne managériale de la société. Beaucoup d'actions sont déjà entreprises et doivent être accélérées mais cette amélioration des conditions nécessite aussi un coût financier. Nous devons avoir à l'idée qu'un long serpent se mange morceau par morceau », a déclaré Djétéli Gnandé.

Aussi a t-il appelé chaque agent à une responsabilité citoyenne pour l'intérêt général au travail en évitant des actes nuisibles et nocifs à la performance de l'entreprise.

« *Il y a une part de responsabilité de tout un chacun de nous pour qu'on atteigne les objectifs fixés et pouvoir répondre au cahier de charges. C'est pourquoi chacun où qu'il soit doit bien faire son travail pour la réussite de l'entreprise. Créons ensemble les conditions de vie décente à la CEET, cela va dans l'intérêt de nous tous* », a conclu le directeur Général de la CEET

Une partie du personnel de la CEET, le 1er mai 2014

Quelques responsables de l'administration de la CEET

Dr Gnandé Djeteli, DG CEET au micro des journalistes

King Mensah

Le personnel de la CEET au festin

Le représentant du personnel de la CEET

L'ambiance était entretenue par les artistes de la chanson togolaise en l'occurrence King Mensah, Agboti Yao Mawuéna et bien d'autres.

LM

Togotelecom

DU VRAI ILLIMITÉ

Avec TOGO TELECOM, profitez des meilleurs tarifs du marché !

PROFIL BLEU (Profil de base)

- Jusqu'à **36 F TTC/mn** en **heures pleines**
- Jusqu'à **36 F TTC les 2 minutes** en **heures creuses**

Coût de changement de profil : 1000 F CFA

PROFIL ROSE

Tapez vite 887*1*6#

- communiquez en **intra réseau** à **0 F/min** après la 3e mn
- appelez les **autres réseaux mobiles** à **55 F/min**
- et l'**international** à **55 F/appel**

SOIRÉE ILLIMITÉE **JOUR**

Profitez des **appels illimités à 0 F** vers TOGO TELECOM
(de 20h30 à 06H00 le jour de l'activation)

- **Si vous êtes dans le Profil Bleu, tapez vite 887*1*13#**
- **Si vous êtes dans le Profil Rose, tapez vite 887*6*31#**

Coût d'activation : 300 F CFA

SOIRÉES ILLIMITÉES **HEBDO**

Profitez des **appels illimités à 0 F** vers TOGO TELECOM
(du lundi au vendredi de 20h30 à 06H00)

- **Si vous êtes dans le Profil Bleu, tapez vite 887*1*12#**
- **Si vous êtes dans le Profil Rose, tapez vite 887*6*21#**

Coût d'activation : 1000 F CFA

Profitez des appels et SMS illimités le week-end

Tapez vite 887*1*7# ou 887*6*17#

0F sur tous vos appels et SMS vers TOGO TELECOM toute la journée du **samedi** et **dimanche**.

Coût d'activation : 500 F CFA

ACTIVATION	PROFIL DE DÉPART	PROFIL/OFFRE DE DESTINATION	CODE	COÛT TTC
PROFIL ROSE	Bleu	Rose	887*1*6#	1 000 F
PROFIL BLEU	Rose	Bleu	887*6*1#	1 000 F
Offre Soirées illimitées HEBDO	Bleu	Soirées illimitées Hebdo	887*1*12#	1 000 F
	Rose	Soirées illimitées Hebdo	887*6*21#	1 000 F
Offre Soirée illimitée JOUR	Bleu	Soirée illimitée Jour	887*1*13#	300 F
	Rose	Soirée illimitée Jour	887*6*31#	300 F
Offre Week-end illimité	Bleu	Week-end illimité	887*1*7#	500F
	Rose		887*6*17#	500F

Offres réservées aux clients illico.

Infos : 112

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY, ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom Place de l'Indépendance
Près de la Place de l'Indépendance
Tél : (228) 22 21 86 23

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

TOGO TELECOM, La Référence

www.togotelecom.tg